

MAIRIE D'OLBY**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 17 juin 2020

PRÉSENTS : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, NESME Emmanuel, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine.

ABSENTS excusés : Mmes GUILLAUME Michèle, PLANEIX Bernadette

SOUS-PREFECTURE

- 1 JUL. 2020

Objet : choix du maître d'œuvre pour le projet de rénovation de la salle des fêtes

Après avoir informé le conseil municipal de la situation du projet de rénovation de la salle des fêtes, le Maire présente au conseil municipal le rapport de l'ADIT et les résultats de l'appel d'offres relatif au projet de rénovation de la salle des fêtes.

L'attributaire de ce marché est le cabinet MIR ARCHITECTURE pour un montant de 31 932.20 € HT avec option EXE1.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir l'offre du Cabinet MIR ARCHITECTURE, et autorise le Maire à signer l'acte d'engagement.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire :



Samuel GAUTHIER

Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE, le

01 JUL. 2020

